L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS JEUDI MATIN, 27 AOUT 1874. 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.
NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI MATIN 27 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par E. Roger & Co., dans leur salle d'encan,—bottes, souliers et brodequins.

Par Placide J. Spear, au No. 200 rue Poydras entre Baronne et Carondelet, grand assortiment de meubles, etc.

Par D. E. Morphy, au No. 101 rue Poydras, entre Camp et Magasin,—whisky, liqueurs, etc.

Par S. Guinault, sur le chemin de Gentilly, sur l'ancienne habitation Bermudez, à l'écurie de Mme Vve. Bastia,—Une vacherie.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 36 de la rue de Chartres—habillements lingerie et chapeaux.

Par D. E. Morphy, à leur salle d'encan,—toile d'emballage du steamer Henry Ames.

Vente de Meubles.—M. Placide J. Spear, encanteur, vendra aujourd'hui, à 10 heures et demie du matin, au domicile de Mr. S. David (ci-devant Davis & Jackson) au No 200, rue Poydras, près celle Baronne, des meubles de salon en bois de rose, des meubles de salon en bois de noyer noir, des meubles pour chambres à coucher des Victorias en bois de rose, miroirs, glaces, tapis, meubles de salle à manger, meubles de ménage, un coffre fort et d'autres articles de maison utiles, le tout dans un état des plus parfaits. Soyez ponctuels si vous voulez faire de bons marchés. Toute la liste doit être vendue sans réserve et à tout prix.

Toile d'emballage.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

Stock de whisky, thé, &c.—Voir l'annonce de D. E. Morphy, encanteur.

LE PROGRAMME
De la Convention de Baton-Rouge.

Les délégués de la population blanche de la Louisiane qui viennent de se réunir à Baton-Rouge, ont donné un grand exemple de patriotisme, en s'abstenant de soulever des discussions irritantes qui eussent pu créer la discorde, et en votant, à l'unanimité, un programme qui définit, en termes simples et concis, la position de tous ceux qui aspirent à renverser le régime radical et la suprématie de la race noire.

Le préambule constate cette union de tous les éléments de l'opposition, sans phrases, sans noms pouvant éveiller des susceptibilités.

Les paragraphes qui suivent n'ont pas besoin de commentaires. Les deux premiers constatent des faits patents: l'usurpation, le soulèvement des noirs contre les blancs et la nécessité pour ceux-ci de s'unir dans l'intérêt de leur propre défense et pour la préservation de la civilisation qui est l'œuvre de la race blanche.

La troisième résolution exprime le respect dû aux droits garantis par la Constitution et les lois, et soutient que le Congrès n'a aucun pouvoir pour imposer aux deux races l'égalité sociale.

La quatrième résolution définit franchement la position politique de l'opposition. Celle-ci ne songe pas à priver les gens de couleur de leurs droits, mais elle est convaincue de la nécessité de confier à des blancs intègres et capables le soin de réaliser les réformes impérieusement demandées dans l'intérêt des deux races.

La cinquième résolution proteste contre toute intention d'emporter l'élection par violence, et la sixième proclame cette vérité éclatante comme la lumière du soleil que Kellogg est un usurpateur.

La septième résolution annonce la détermination bien arrêtée de la population blanche de la Louisiane de ne pas permettre le renouvellement des fraudes qui en 1868, en 1870 et en 1872 ont donné le pouvoir à une misérable coterie d'aventuriers.

La huitième résolution indique que les tendances de la population sont en faveur de tous les moyens propres à attirer les immigrants blancs en Louisiane.

Nous n'avons rien à dire contre les sentiments exprimés dans la neuvième résolution; mais nous regrettons une omission qui nous a frappé. Il nous semble qu'il était plus urgent de promettre aux contribuables le dégrèvement des impôts qui les accablent que de rassurer les créanciers de l'Etat sur le sort de leurs créances. Nous nous proposons de suppléer à cette omission en suggérant un programme d'engagements à soumettre à ceux qui brigueront l'honneur de représenter le peuple dans la Législature.

Avec cette réserve, nous ne pouvons qu'applaudir au ton et au langage des résolutions adoptées par la Convention.

Rapport sur les récoltes de la Louisiane.—Nous avons reçu le rapport de M. L. Bouchereau sur les récoltes de sucre et de riz de la Louisiane pour 1873 et 74. Ce travail, fait avec le plus grand soin et une exactitude sévère, est, comme de coutume, fort intéressant. Il présente le tableau des produits de toutes les paroisses de l'Etat, moins celles du nord où le coton est cultivé presqu'exclusivement.

M. Bouchereau émet l'opinion que malgré les inondations qui ont occasionné une perte de 25,000 boucauts au moins, la récolte du sucre sera encore très bonne, si elle n'éprouve pas de désastre d'ici à la roulaison. Il en dit autant de la récolte du riz pour laquelle la saison a été très favorable. Il pense, du reste, que l'expérience a montré que la culture du riz a pris, le rendement de cette céréale sera beaucoup plus considérable qu'il ne l'a jamais été jusqu'à présent.

En dehors de l'industrie agricole, le rapport de M. Bouchereau contient divers aperçus qui ont beaucoup de prix, et le statisticien y trouvera sur le commerce général des Etats-Unis des tableaux de chiffres fort instructifs.

Concert au profit de l'église de Mandeville.—Nous avons parlé il y a quelque temps d'un projet de concert au profit de l'église catholique de Mandeville. Nous apprenons que ce concert doit être donné le dimanche 30 août, sous la direction de Madame Mandeville Witz. Nous la remercions des invitations qu'elle nous a adressées, et nous espérons qu'un grand nombre de visiteurs se feront un plaisir d'aller le 30 août à Mandeville pour assister au concert.

REVUE ANNUELLE
Commerciale et Financière.

Nous publierons, dans notre numéro du 1er septembre, notre Revue Commerciale et Financière annuelle, et nous apporterons les plus grands soins à ce travail afin qu'il soit aussi exact que possible.

Nous prions les négociants qui désirent insérer leurs annonces dans ce numéro, qui sera tiré à un grand nombre d'exemplaires, de nous les envoyer le plus tôt possible. Les personnes qui désireront un certain nombre d'exemplaires de l'Abeille du 1er septembre, sont priées de nous envoyer leurs ordres à l'avance.

Meublez-vous.—La saison d'affaires va arriver; il va falloir recevoir amis et clients. C'est donc le moment de renouveler ou de compléter le mobilier de la maison. On peut le faire à bon marché en s'adressant à Jos. Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido.

Les meubles qu'il fabrique sont bien faits, solides et élégants de forme, allez donc chez Hubbard.

C. H. Zimmermann, 129 rue du Canal, paie le plus haut prix pour le vieil argent, le vieil or et les diamants.

—Voici en quels termes est démentie par un télégramme de Berlin la prétendue dépêche comminatoire dont ont parlé certains journaux de Madrid:

Berlin, 4 août.

La dépêche concernant l'appui prêté aux carlistes par la France, laquelle a été publiée le 3 août par les journaux de Madrid, et aurait été adressée au prince de Hohenlohe et communiquée, le 27 juillet, au duc Decazes, est entièrement controuvée. Aucune communication écrite n'a été adressée au gouvernement français, et les pourparlers confidentiels qui ont eu lieu ont été rapportés d'une manière tout à fait fausse.

Convention de Baton Rouge.

Correspondance de l'Abeille.

BATON ROUGE, 25 août 1874.

Messieurs les Editeurs de l'ABEILLE:

Le télégraphe vous a transmis déjà en substance le procès verbal de la Convention de Baton Rouge, qui vient de s'ajourner, et par conséquent, la plateforme présentée par le comité de vingt-et-un sur les résolutions, adoptée par acclamation et avec une unanimité vraiment exceptionnelle.

Il ne me reste donc plus qu'à vous faire part de mes impressions et à vous donner certains détails intéressants que vous ignorez peut-être.

Je commence, tout naturellement, par le commencement.

Quand les délégués de la Nouvelle-Orléans et de quelques paroisses de la basse Louisiane se sont embarqués, dimanche après-midi, à bord des deux bateaux, "La Belle" et "Governor Allen," pour se rendre à Baton Rouge, une foule considérable se pressait sur le quai au pied de la rue du Canal pour assister à leur départ.

Dans cette foule, il y avait beaucoup de dames qui avaient bravé vaillamment les rayons du soleil, pour prêter par leur présence plus de solennité à cette manifestation patriotique.

De la Nouvelle-Orléans à Carrollton les quais étaient également garnis de dames qui saluaient les conventionnels en agitant leurs mouchoirs.

Le voyage a été rapide, et entre six et sept heures, lundi matin, les deux bateaux s'arrêtaient à Baton Rouge.

Leur arrivée a été saluée par plusieurs coups de canon, et une fanfare, stationnée au bord de l'eau, aijoué,—malgré la pluie,—plusieurs airs pour fêter la délégation de la Nouvelle-Orléans.

Je dois dire que l'hospitalité la plus cordiale a été accordée à tous les délégués, et on ne saurait trop remercier M. William S. Pike, notre concitoyen bien connu, des attentions dont il nous a comblés.

Sa maison était ouverte à tous les délégués et il s'effaçait complètement devant ses nombreux invités.

Pendant le trajet de la Nouvelle-Orléans à Baton-Rouge, on avait nécessairement causé beaucoup et discuté longuement toutes les questions du jour.

J'ai trouvé partout une entente parfaite en ce qui regarde l'usurpation Kellogg et le désire sincère, ardent, exprimé avec une unanimité parfaite, de sauver la Louisiane et de la délivrer du joug infâme qui pèse sur elle.

Les seules différences d'opinions que j'ai remarquées avaient trait au nom que l'on donnerait au parti de l'opposition, au parti destiné à remporter la grande victoire du peuple au mois de novembre prochain.

Les principes étaient les mêmes, mais la difficulté était de savoir quel serait le nom qui aurait le pouvoir de rallier tous les bons citoyens sous une seule et même bannière.

Sous ce rapport, on avait lieu de craindre des dissensions passagères; mais, vous avez pu voir comment l'influence de quelques hommes d'un grand talent et d'une intégrité reconnue avait servi à trancher heureusement cette difficulté.

Ils ont fait appel au patriotisme de chacun, au nom de la Louisiane flétrie et agonisante, et chacun a oublié et ses préjugés et ses opinions personnelles, pour ne plus songer qu'à remplir son devoir de louisianais.

C'est ce mot sublime,—le devoir,—que le général Alexandre DeClouet a fait valoir dans son discours, en prenant le fauteuil comme président temporaire de la Convention.

Je regrette de ne pouvoir reproduire textuellement ce discours, qui a eu, à mon avis, une influence énorme sur les représentants des campagnes, où sa voix est toute puissante.

Le discours chaleureux du patriote de St-Martin a ramené un sentiment du devoir les plus exaltés et les plus obstinés. Ils ont compris qu'il n'y avait pas à hésiter entre le salut de la Louisiane et le simple nom à donner au parti de l'opposition.

Je passe rapidement sur les faits que vos lecteurs connaissent déjà, pour arriver à la nomination de l'honorable R. H. Marr comme président permanent de la convention.

Il n'est personne en Louisiane qui ne connaisse ce noble et loyal champion de notre peuple opprimé.

Le nom de R. H. Marr, est gravé dans le cœur de tous les citoyens de notre Etat, de l'embouchure du Mississippi à la frontière de l'Arkansas, et les petits enfants apprennent déjà à le balbutier.

On comprend sans peine que lorsque ce nom vénéré a été prononcé, les membres de la convention entière, obéissant à un mouvement spontané, se sont levés comme un seul homme, et ont acclamé comme il le méritait l'honorable président des 70 et le vaillant défenseur des prisonniers de la paroisse Grant.

M. Marr a été bien ému de cette ovation et il a remercié la convention en termes chaleureux de cet hommage, qui lui était dû pour les services qu'il a rendus à la cause de la Louisiane, mais que par modestie il refusait d'accepter comme tel.

Notre honorable concitoyen a bien lieu d'être fier de cette manifestation, car jamais convention d'Etat n'a été mieux composée que celle qui s'est réunie le 24 août à Baton-Rouge. Toutes les paroisses de la Louisiane, sentant bien que le moment de la lutte suprême était arrivé, avaient tenu à honneur d'envoyer leurs hommes les plus éminent et les plus purs pour les représenter dignement et pour protester avec plus de force contre les infamies du gouvernement usurpateur de Kellogg.

Le comité de vingt-et-un membres, nommés par le président, vous donne une idée de cette imposante assemblée, dont on se souviendra longtemps; car, si mes pressentiments se réalisent, c'est par son unité d'action, c'est par son grand dévouement à la chose publique que la Louisiane lui devra d'être enfin sauvée et régénérée.

Vous avez appris déjà la nomination de l'honorable J. C. Moncure, de la paroisse Caddo, à la place de trésorier. Ce loyal citoyen, dont Warmoth lui-même a dit, "c'est le seul homme de ma législature qu'on ne puisse ni acheter ni influencer", a été accepté à l'unanimité par la Convention, le seul candidat qui s'était présenté contre lui pour le même emploi, M. Martin Voorhies, de la paroisse St-Martin, s'étant retiré en sa faveur, au moment où les votes allaient être comptés.

Les candidats pour les six districts congressionels, ratifiés par la convention, sont aussi des hommes éminemment respectables par leur position comme par leur intégrité, et ils méritent toute la confiance de notre population.

Ce sont: Randal L. Gibson, d'Orléans, pour le premier district; E. John Ellis, d'Orléans, pour le second district; Joseph D. Breaux, d'Ibérie, pour le troisième district; John L. Levy, de Natchitoches, pour le quatrième district; Benjamin F. Spencer, de Concordia, pour le cinquième district, et Joseph M. Moore, de St-Landry, pour le sixième district.

Je vous parlerai plus particulièrement des deux premiers districts congressionnels, parce que ces détails ont plus d'intérêt pour vos lecteurs.

Le colonel Randal L. Gibson avait deux adversaires sérieux dans le premier district: le colonel Frank Zacharie et M. Albert C. Janin. Il avait aussi un troisième adversaire, M. H. McCaleb.

Il y a eu cinq tours de scrutin; au second, M. McCaleb s'est retiré, M. Gibson devançant ses concurrents de quelques votes, et M. Zacharie et M. Janin se suivant de près. Au troisième tour, les amis de M. McCaleb se divisant et se portant, soit du côté de M. Gibson, soit du côté de M. Zacharie, M. Janin est resté en arrière de plusieurs votes, M. Gibson conservant toujours la majorité.

Après le quatrième tour de scrutin, M. Janin s'est retiré.

Le cinquième tour a été décisif et a donné la victoire à M. Gibson, par un vote de 31 en sa faveur contre 24 en faveur de M. Zacharie.

Dans le second district congressionnel il y a eu une contestation très vive entre M. E. John Ellis et M. Allain Eustis, tous les deux bien connus et justement estimés.

M. Ellis a gagné la partie par une majorité de 3 voix, et son loyal adversaire a été le premier à le féliciter publiquement de son succès dans un discours éloquent, qu'il a prononcé immédiatement après l'ajournement de la convention et auquel M. Ellis a répondu.

Le candidat heureux et le candidat malheureux se sont présentés devant la convention, en se tenant par la main, et ont été tous les deux chaleureusement applaudis.

On eut dit Oreste et Pylade!

Pendant que le comité de vingt-et-un sur les résolutions préparait son rapport, et après la nomination du trésorier d'Etat, M. Alexander Walker, rédacteur en chef du *Picayune*, représentant le 11ème ward de la paroisse d'Orléans par procuration, a fait une motion assez risquée demandant la nomination d'un auditeur d'Etat, en remplacement de M. Clinton, démissionnaire.

Si cette motion eut été adoptée, la Convention se plaçait dans une fausse position, car elle reconnaissait indirectement par ce seul fait tout le gouvernement usurpateur de Kellogg.

Aussi, elle a été combattue avec beaucoup d'énergie et de chaleur par MM. W. Schwing, d'Ibérie, C. H. Mouton, de Lafayette, Félix Poché, de St-Jacques et H. D. Ogden, d'Orléans.

M. Walker, voyant que la Convention entière protestait contre sa motion inopportune, s'est empressé de la retirer pour qu'elle ne fut pas déposée sur le bureau à l'unanimité.

Ce malheureux incident a provoqué seul quelques récriminations et a troublé pendant quelques instants le bon ordre qui régnait dans la convention. Il y a eu des délégués qui ont donné à entendre que la conduite de M. Walker était susceptible d'être taxée de trahison, mais, je crois que ces sentiments sont exagérés et que M. Walker n'a pas eu réellement une mauvaise intention.

C'est à cinq heures de l'après-midi, aujourd'hui, que la plateforme présentée par le comité de vingt et un, sur les résolutions, a été adoptée par acclamation, avec un enthousiasme dont on n'a pas idée.

Dans ce moment là une seule et même pensée faisait battre le cœur de tous les fils de la Louisiane, et tous se sont jurés tacitement de se tenir par la main pour travailler ensemble à la rédemption de l'Etat.

C'était vraiment un beau moment! Je crois, comme le Dr. S. Choppin, d'Orléans, l'a suggéré, que la Convention a signé, en adoptant cette plateforme avec une unanimité aussi parfaite, l'arrêt de mort du parti radical et du gouvernement usurpateur de la Louisiane.

Des votes de remerciement ont été votés ensuite par acclamations au comité de vingt-et-un, à l'honorable R. H. Marr et au comité de 70.

La convention s'est alors ajournée *sine die*, après un discours chaleureux de son estimable président.

Jamais, je crois, la perspective n'a été plus belle pour la Louisiane! Tous les éléments sont d'accord; tous les bons citoyens sont ligués contre la corruption, la fraude et l'africanisation: il n'y a pas d'union plus complète, d'entente plus parfaite!

Nous n'avons qu'à persévérer dans cette bonne voie jusqu'aux élections de novembre prochain et à remplir fidèlement notre devoir de citoyens aux *polls*, et nous pourrons prouver alors,—j'en ai la conviction sincère,—la vérité de cet adage: *Vox populi, vox Dei.*

UN DÉLÉGUÉ.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Les Radicaux du 10ème ward.

Les hommes de Pinchback et ceux qui lui sont opposés ont eu une nouvelle prise, à l'occasion des candidatures de Dibble et Sheldon. L'affaire s'est passée dans le quartier général situé au coin des rue Première et Liberty, et trois ou quatre individus ont eu l'honneur insigne de recevoir des blessures dangereuses pour la plus grande gloire des candidats.

Il est clair que lorsqu'on est du même parti on n'aime pas à entendre mal parler de ceux qu'on soutient en raison même de leurs principes; et néanmoins c'est en pareil cas qu'on voit les antagonistes ou concurrents déployer le plus de passion et de haine. Les Dibblistes et les Sheldonistes ont fait ainsi. Ils se sont injuriés d'abord et battus ensuite.

Le président qui voulait rétablir l'ordre est devenu soudainement le point de mire des impatients qui lui ont lancé des briques dont il n'a pas été atteint mais dont ses voisins de salle ont éprouvé le poids. L'un de ces derniers a répondu par un coup de pistolet. Delà une mêlée générale qui s'est terminée par la mise hors de combat de trois membres du fameux wigwam, par l'arrivée de la police et par l'arrestation d'un certain nombre de perturbateurs radicaux.

Nous relatons ces faits, non parce qu'ils ont de la valeur ou de l'importance, mais bien pour faire comprendre à la communauté souffrante qu'elle ne peut attendre aucun soulagement d'hommes qui prennent le bruit pour l'éloquence et le désordre pour l'œuvre de l'inspiration et du génie.

Un salaire insuffisant.

Sous un régime pareil rien ne profite à personne. On vole les propriétaires pour payer les agioteurs et les propriétés tombent; elles tombent si bas que la ville n'en tire plus qu'un revenu toujours plus faible. Partant, il faut que les salaires diminuent aussi. Nous ne sommes donc pas surpris que les assesseurs de ville se plaignent. Ils viennent, dit on, de faire une démarche collective auprès de M. Sturken, leur chef, pour avoir une amélioration de salaire. Au lieu de recevoir la somme officielle fixée, ils subissent un escompte considérable qui la réduit à 30 cents par piastre.

M. Sturken a répondu que leur plainte est juste; qu'il souffrait lui-même autant qu'eux de la gêne financière de la ville; qu'il tâcherait d'obtenir du conseil quelque chose de mieux pour les assesseurs et que dans le cas contraire, il était décidé à quitter l'hôtel de ville et à s'en aller avec eux de compagnie. Le remède serait héroïque mais peu effectif et les assesseurs n'ont pas dû en être charmés.

Nous en connaissons un meilleur; mais il ne peut être actuel. Il faut donc que les assesseurs prennent patience et attendent le gouvernement des hommes honnêtes. Ce sera peut être fort long.

Une grève imminente des officiers de ville.

On dit que les employés de ville mécontents, comme ceux du département de M. Sturcken, menacent de quitter leurs bureaux s'ils n'obtiennent aussi eux-mêmes la satisfaction que demandent les assesseurs. On parle d'une assemblée générale des employés de tous les départements, des bureaucrates, des travailleurs et d'autres habitués de la liste civile, c'est à dire du payroll municipal, qui veulent se révolter enfin contre un taux de salaire rendu insuffisant par la dépréciation des certificats de dette. Il est certain qu'ils y perdent beaucoup, et que cet état de choses leur est moins favorable qu'aux fournisseurs, aux agioteurs et aux courtiers.

Mais le moment est mal venu pour se plaindre et surtout pour menacer. Si les employés abandonnent leurs postes, d'autres gens, qui n'ont rien à faire, s'empresseront de les remplacer et même de travailler plus qu'eux. Le mal vient de loin et ne peut se réparer en un jour. Que l'officier municipal, qui trouve son salaire insuffisant, se représente les centaines de familles que le fisc exproprie et réduit à la mendicité chaque année, et il n'aura pas l'envie de se plaindre. Il aura plutôt le courage de se taire!

Club des Workingmen du 5ème Ward.

Le club démocratique des travailleurs du 5ème ward, s'est réuni hier soir à son quartier général, et les résolutions suivantes ont été unanimement adoptées:

Attendu, que le club démocratique des travailleurs du 5ème ward de la paroisse d'Orléans a toujours été en faveur d'un gouvernement d'hommes blancs honnêtes, il est, en conséquence,

Résolu, que ce club ratifie sincèrement et chaleureusement l'action de la convention d'Etat qui vient de se réunir à Baton-Rouge.

Résolu, que ce club s'engage à soutenir la plateforme adoptée par cette convention et les candidats nommés par elle.

Une querelle entre frères.

Une difficulté s'étant élevée entre Charles Briscoe et James Briscoe, deux frères, ce dernier a reçu à la tête une balle qui lui a fait une blessure dangereuse. Le premier raconte ainsi cette affaire:

Nous avions un compte à régler entre nous. Comme j'avais renvoyé du service de ma barre Charles qui ne m'était plus utile, il en fut exaspéré et soutint que je lui devais les $100 que j'avais empruntés de Harrison, pour payer ma licence. Il obtint un jugement contre moi et dit partout que j'allais vendre ma barre pour me dispenser de rendre ce que je devais et pour frustrer mes créanciers.

Ces propos m'indignèrent et je fus à la recherche de mon frère que je rencontrai mardi à 3 heures au coin des rues Canal et Derbigny. Je lui demandai encore une fois s'il voulait s'arranger? non, répondit-il sèchement. C'est alors qu'aveuglé par la rage, je lui tirai un coup de pistolet à la tête. Je le vis tomber et pensant qu'il était mort je fus à la station pour m'y constituer prisonnier.

Charles Briscoe, qui est un homme de couleur, âgé d'environ 40 ans, dit que son intention était bien de tuer son frère, et il ne parait pas le moins du monde avoir le sentiment de l'énormité de son acte.

Une autre victime.

Hier matin, vers 1 heure, Jules Magnon et John Earley passaient au coin des rues Esplanade et Decatur lorsqu'ils furent rencontrés par quatre hommes parmi lesquels Henry Bell. Il parait qu'il existait depuis quelque temps entre ce dernier et Magnon une pique à propos d'une fille de la rue du Quartier ou de la rue Hôpital, et Magnon, après une tentative pour s'écarter de Bell, tirant résolument un revolver de sa poche, fait feu quatre fois sur Bell qui reçoit trois blessures dont il meurt quelques moments après.

Magnon est un chauffeur attaché à la compagnie du Hope No. 3 du Troisième District, où il est aimé de tous. Il a dit dans ses explications que Bell en voulait à sa vie; qu'il avait tâché de l'éviter nombre de fois et qu'il s'était notamment conduit ainsi dans cette dernière occasion, mais que Bell ayant persisté dans son mouvement agressif, il avait été obligé d'en venir à une extrémité qu'il déplorait.

Cette déclaration n'a pas sauvé de la geole Magnon et ses compagnons qui auront tous à répondre bientôt de leurs faits et gestes devant la Cour de police.

Mort de ses blessures.

Un nègre, du nom de Smith, celui qui avait été si mal mené avant-hier soir, rue Dryades, dans sa bataille avec la femme Nancy Bone et Edward Lee, est mort de bonne heure hier matin des suites des blessures qu'il avait reçues. Le coroner a, en conséquence, fait une enquête. Quant à l'autre homme, Lee, on ne croit pas qu'il passe la journée, et la femme est maintenant prévenue de meurtre.

TEMPERATURE.—26 août 1874.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	80	27
12 M.	92	34
3 P. M.	97	36
6 P. M.	94	35

La fabrique Zimmermann étant complètement restaurée, les réparations de bijoux seront faites promptement et à des prix très raisonnables.

L'AFFAIRE TRONCIN DU MERSAN.

Le procès de Troncin du Mersan, dont on avait tant parlé, vient enfin de se dénouer devant la cour d'assises.

Quelques vulgaires escroqueries, de faux billets très habilement confectionnés voilà toute l'affaire, et ceux qui s'attendaient à des révélations piquantes, à des scandales, à des allusions politiques ont été déçus dans leurs espérances.

Troncin est un habile homme; mais nous en avons vu d'aussi habiles que lui s'asseoir sur les mêmes bancs.

C'est un de ces individus qui, nés avec dix mille francs de rente, éprouvent le besoin d'en dépenser vingt mille;—s'ils en avaient eu cent mille, ils en auraient dépensé le double.—L'argent ne lui tenait pas aux doigts et il était aussi généreux, aussi prodigue du sien propre argent que de celui des autres.

En février 1848, il profite du premier gouvernement provisoire qui lui tombe sous la main pour entrer dans la vie publique; d'étudiant en médecine, il devient secrétaire des nouveaux souverains puis sous-préfet à Compiègne.

Il renonce ensuite aux fonctions administratives et se fait recevoir docteur en médecine. Il entre en relations avec Mouriès, directeur des Folies-Dramatiques, et à la mort de Mouriès, il épouse sa veuve Mme Augustine Marion du Mersan, dont il prend le nom pour augmenter le sien, et la fortune pour suppléer à celle qui lui manque.

Mme Mouriès était fort riche. Troncin mena la vie à grandes guides. Il se crut le génie agricole, acheta une grande propriété en Touraine qu'il cultiva fort mal et qu'il dût revendre bientôt avec perte. C'était en 1854: la médecine ne lui convenait plus, l'agriculture pas davantage; il tourna ses vues vers la politique. En 1864, M. Mocquart l'attache à son cabinet, mais Troncin y resta moins longtemps encore qu'en Touraine.

Il se met, en 1866, à la tête d'une société et dirige le théâtre des Bouffes-Parisiens; la société tombe en faillite.

En 1867 il retrouve les belles relations qui l'ont fait entrer autrefois dans le cabinet de M. Mocquart et devient intermédiaire entre le ministre de l'intérieur et les journalistes; il est l'agent officieux chargé de donner les nouvelles et de rectifier les faits erronés.

La révolution du 4 septembre trouve en lui l'homme de 1848; M. Chevreau lui avait confié les papiers dont il était détenteur, il les remit précieusement au successeur de M. Chevreau et conserva ses fonctions; il se chargea de l'expédition des dépêches annonçant aux provinciaux qu'un grand acte de justice venait d'être accompli par la grâce de M. Gambetta et la volonté de M. Crémieux.

Sa perspicacité lui fait comprendre qu'il a plus d'avenir à Tours qu'à Paris; il quitte Paris le 12 septembre et devient l'acolyte du M. Thiers, au cabinet duquel il reste attaché après le 18 mars.

A l'occasion de l'emprunt, on lui donne certaines missions qu'il accomplit avec intelligence, et il est fait chevalier de la Légion-d'Honneur.

Malheureusement, si le caractère de Troncin se pliait facilement aux changements politiques, il ne se révoltait pas à l'idée d'une escroquerie.

Son mobilier était saisi en 1866, à la requête d'un sieur Maillé. Constitué gardien de la saisie, il s'empressa de vendre les objets confiés à sa garde. Le créancier fut assez bon pour ne pas le poursuivre.

En 1871, il devait remettre une forte somme à M. Fournier; il trouva plus commode et plus lucratif de la garder pour lui, et, afin d'éviter de nouvelles saisies, il mit son mobilier sous le nom d'un tiers.

Mais ce qui l'amène devant la cour d'assises, c'est la falsification de plusieurs billets.

En 1865 il imita la signature de sa femme et donna à M. Salmon des billets qu'il disait souscrit par Mme Troncin du Mersan. C'est une justice à lui rendre que les billets sont supérieurement falsifiés. Il a imité l'écriture d'une façon merveilleuse!

Enfin, il y a six mois, il contrefit avec la même perfection la signature de M. Lefébure, sous secrétaire d'Etat.

A l'aide du prétendu reçu de 25,000 francs que M. Lefébure lui aurait remis, il obtint 10,000 fr. de M. Tessin.

Troncin reconnait tous ces faits, mais il paraît s'étonner qu'on les lui reproche.

Quelques témoins très honorables affirment qu'ils ont toujours considéré Troncin comme un homme inconscient de ce qu'il faisait, un peu léger, mais généreux, ardent et bienveillant.

Me Oscar Falateuf a présenté une éloquente défense, qui a été remarquée, et il a obtenu ce qu'on pouvait obtenir, ce que Troncin et ses amis pouvaient espérer de plus favorable: le bénéfice des circonstances atténuantes.

Troncin est condamné à cinq ans de prison et 100 fr. d'amende.

C. H. Zimmermann, 129 rue du Canal emploie les meilleurs horlogers, et l'on peut se fier aux montres réparées et réglées par eux.

LES CONFLITS RELIGIEUX EN ALLEMAGNE.

On nous écrit de Berlin le 1er août:

Vous avez déjà annoncé l'arrestation de Mgr Janiszewski, coadjuteur de l'archevêque de Posen. A la suite de diverses violations des "lois de mai," dont la plus grave est aux yeux du gouvernement l'exercice "illégal" des fonctions épiscopales dans le diocèse, depuis l'incarcération de l'archevêque Ledochowski, ce prélat avait été condamné en différentes fois à 8,000 fr. d'amende, subsidiairement à quinze mois de prison. Faute d'avoir versé l'amende en temps voulu, il a été arrêté le 27 juillet, par l'inspecteur de police, assisté de deux agents. La population de Posen, informée du fait, s'est portée en masse aux abords de la cathédrale, située dans une île de la Vistule, mais elle s'est soigneusement abstenue de toute manifestation bruyante ou désordonnée. Les agents ont emmené leur prisonnier en voiture, dans la petite ville de Kosmin, située à environ soixante kilomètres au sud-est de Posen, dans le cercle ou arrondissement de Krotoschin.

Il est le siège d'une "commission de justice" ou tribunal de première instance, et d'une école normale protestante. Le gros de la population se compose de Polonais catholiques assez misérables et de quelques juifs. Une petite garnison se charge de la garde de la prison centrale, pouvant contenir trois cents prisonniers et installée dans un ancien couvent de bénédictins.

Il y a quelques jours que le chanoine Korytkowski, expulsé du diocèse, a dû partir pour les provinces occidentales. L'aristocratie de la ville de Posen l'a accompagné jusqu'à la gare et les dames ont rempli de fleurs le coupé où il est monté pour se rendre à Berlin, d'où il est parti pour la Poméranie.

Un fait assez singulier s'était produit le 21 juin, jour de la fête de Pie IX, à Gerneheim, près d'Essen: des habitants avaient pavoisé leur maison aux couleurs de la France, alléguant que c'étaient les couleurs de la province du Rhin. Le tribunal n'a point été de cet avis, a vu là une *démonstration française*, et on a condamné les auteurs à vingt et un jours de prison.

Une enquête est ouverte sur deux lettres adressées par le prince de Bismark à Berlin, jour de l'attentat; l'une est arrivée en retard, et l'autre avait été évidemment ouverte, sans qu'on puisse même dire où et par qui. Il va sans dire qu'on soupçonne les "ultramontains." Le gouvernement bavarois a été sommé de s'associer à cette enquête, qui parait préoccuper vivement M. de Bismark.

Au reste, l'opinion publique, en Bavière, est en ce moment vivement surexcitée contre la Prusse, à la suite d'articles officieux qui mettaient en suspicion l'impartialité de la magistrature bavaroise, à propos de l'attentat de Kissengen.

Je vous dois signaler un fait qui a été peu remarqué; tandis que la plupart des attachés militaires étrangers sont en congé, on a vu ceux de l'Italie revenir ici après une très courte absence; ce sont le lieutenant général chevalier Raphaël Cadorna, le lieutenant Louis Cardona et le major Appelius.

—Une dépêche du *Daily Telegraph* rapporte qu'un triste événement a marqué, le 25 juillet, la réception du roi de Danemark à Thorshavn (îles Feroë). Le président de la municipalité est tombé frappé de mort subite, au moment où il achevait de lire l'adresse municipale au roi. La consternation a été générale. Le roi, vivement impressionné, voulait repartir le jour même, mais rien n'étant prêt, il a dû ajourner son départ au lendemain.

Pour "allonger" la vie, on achète une "Longines", ces montres célèbres en boîtiers or ou argent que Zimmermann offre à des prix très raisonnables.

—On lit dans le *Progrès du Var*:

Pendant que les journaux de Paris annonçaient le rappel très prochain de la frégate l'Orénoque, en station depuis dix ans dans le port de Civita Vecchia, on remorquer à vapeur de l'Etat renouvelait le personnel d'état-major et d'équipage, complétait les approvisionnements en vivres et rechanges nécessaires à ce navire jusqu'à la fin de l'année 1874.

D'après des renseignements officieux arrivés à Toulon, la présence de ce navire dans les eaux de Civita-Vecchia n'avait donné lieu à aucune protestation de la part du gouvernement italien, et le personnel embarqué à bord de cette frégate était accueilli avec la plus vive sympathie par toutes les classes de la population romaine.

—On lit dans le *Figaro*:

Mlle Mousset vient, au Havre, d'être victime d'un vol.

On lui a pris son porte-monnaie contenant huit cents francs.

Le voyage de M. Thiers.—Nous recevons, dit le *Figaro*, des nouvelles détaillées du voyage ex-présidentiel.

M. Thiers est arrivé à Pau mardi vers deux heures de l'après midi, avec Mme Thiers et Mlle Dosne, accompagné de quatre domestiques. Il est descendu à l'hôtel Gassion.

Le préfet des Basses-Pyrénées, M. de Nadaillac, celui dont les feuilles rouges mangent tous les jours un morceau, étant à Biarritz, quelques profonds politiques de l'endroit ont trouvé l'occasion bonne pour se livrer à une petite manifestation. Ils ont poussé à la gare trois ou quatre: "Vive Thiers" et ils ont requis une musique de la ville—on dit celle des pompiers—tandis que le maire, à peine couvert par un télégramme qu'il avait adressé au préfet, éprouvait les transes les plus désagréables.

Mercredi matin, à neuf heures et demie, M. Thiers, en landau découvert, conduisait Mme Thiers à la gare, d'où elle partait pour les Eaux-Bonnes, tandis que lui-même se dirigeait sur Cauterets.

Dans cette station il est descendu à l'hôtel de France, où il a eu le plaisir de se croiser sur l'escalier avec le duc de Nemours, la princesse Czartoryska, la princesse Blanche de Nemours, François II de Naples et le prince son frère.

—Le discours de la reine d'Angleterre, dont nous venons de recevoir le texte, ne contient qu'un passage intéressant au point de vue international. C'est celui-ci:

"Je déplore profondément la continuation en Espagne de troubles qui forment une exception avec la tranquillité générale de l'Europe; mais tout en désirant ardemment le rétablissement de la paix et de l'ordre civil dans ce pays, je crois que ce résultat sera plus sûrement amené par une abstention sévère (rigid) de toute intervention dans les affaires intérieures d'un Etat ami et indépendant."

—On lit dans la *Gironde*:

"D'après les renseignements qui sont fournis par des cultivateurs compétents, la récolte de cette année sera une des plus abondantes, tant en blé qu'en vin.

"Selon les résultats obtenus dans le Midi, on considère que la récolte en blé devra fournir, cette année, en France, de 110 à 120 millions d'hectolitres. Ce chiffre est presque égal à la récolte de 1872; mais, d'après la comparaison du poids du blé, il est infiniment supérieur comme rendement en farine."

Un assortiment entièrement nouveau de véritable "Jais anglais", en parures bracelets, boucles, vinaigrettes, colliers, chaines de montres, croix, &c., chez Zimmermann, 129, rue du Canal.

24

Aidez la nature à réagir.—Après un accès de fièvre ou d'autre maladie aiguë et lorsque la nature s'efforce d'amener une réaction du système affaibli, il faut aider ses efforts à l'aide du tonique végétal modèle de l'époque, les "Hostetter's Stomach Bitters." Rien de ce qui est connu dans la médecine ou la pharmacopée n'active la convalescence comme ce fortifiant. Les personnes qui ont été accablées par les effets d'une maladie de longue durée recouvrent leur poids, leur force et leur gaieté perdus en moins de la moitié du temps qu'il ne leur en faudrait sans son emploi. C'est le plus reconfortant aussi bien que le plus fameux des stimulants médicamentés, et comme remède aussi bien que comme préventif de la dyspepsie, des attaques bilieuses, de la constipation, des maladies nerveuses &c., il n'a pas d'égal dans le monde. Là où tous les autres toniques échouent, il effectue une guérison.

Décédé, hier matin, à 7 heures, OSCAR J. DELÉRY, à l'âge de trente cinq ans. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à l'enterrement, qui aura lieu aujourd'hui, à 8 heures A. M. précises.

Le corps est exposé au No 263, rue de Chartres.

Un service funèbre sera célébré pour le repos de l'âme de feu NICOLAS CORNIBE, dans l'église de l'Annonciation, encoignure Mandeville et Morales, troisième district, le jeudi 27 août 1874, à huit heures du matin. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

De la part de sa veuve. 26août—2t

Il sera célébré à la Cathédrale St Louis un service funèbre pour le repos de l'âme d'ANTOINE PIGNARD, le 27 août, à 7 heures du matin. Les amis et connaissances sont respectueusement invités à y assister.

De la part des familles Pignard et Benoît, sans autre invitation.

De la part de sa veuve et de son fils.

26aout—2t

Le Comité des soixante-dix,

Se réunit CE SOIR jeudi, 27 août 1874, à sept heures et demie, au No 35 de la rue Carondelet.

R. H. MARR, Président.

27 aout—1

Club Central démocrate du 10ème ward. Nouvelle-Orléans, 26 août 1874.—A une assemblée de ce Club, la résolution suivante a été unanimement adoptée:

Résolu, que la plateforme et les candidats soumis au peuple, par la Convention de Baton Rouge sont, par la présente, endossés et ratifiés. 27 aout—1t

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Messieurs les Sociétaires sont notifiés que l'assemblée générale trimestrielle aura lieu dimanche prochain 30 août, à 4 heures et demie du soir, à l'salle

Objet de la séance: Seconde discussion des amendements proposés à la Constitution.

Par ordre du Président, J. GIROD.
Le secrétaire, L. SIMON.

INSTITUTION DUREL,

91.........rue Baronne.........91

RE-OUVERTURE DES CLASSES, MARDI 1er SEPTEMBRE.

27 aout—1mois.

A vendre ou à louer.

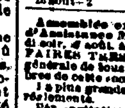

UNE ferme située sur le chemin de la Métairie, un peu au-dessus de Carrollton.

S'adresser à L. BRETON, 266, rue Dauphine, 3ème District.

Ligue Blanche du Sixième Ward.—Une réunion de cette ligue aura lieu JEUDI, 27 août, à sept heures et demie, dans la rue des Remparts, entre les rues Hôpital et Quartier.

Par ordre du comité,
ED. BREAUX,
ED. DUFAQUIR,
JOHN S. TULLY,
GEORGE W. DUPRÉ,
SAM. BARNES.

26 aout—2

Assemblée extraordinaire de la Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice.—Jeudi soir, 27 août, à 7 heures, il y aura POUR AFFAIRES TRES IMPORTANTES une réunion générale de tous les officiers et de tous les membres de cette société.

La plus grande ponctualité est requise par les règlements.

Par invitation des officiers et l'ordre du président. LOUIS MASPERO, Secrétaire.

Aux Familles.

Exercices Gymnastiques.—La session pour les jeunes garçons, au gymnase de M. HAMMERSLEY, No. 61 de la rue St-Charles, commencera le 1er septembre. Les familles qui désirent que leurs enfants prennent de ces exercices sont invitées à s'adresser à une heure au directeur. Jours de leçons, lundis, mercredis et vendredis, de 3 à 5 heures de l'après-midi. Le prix est d'une piastre par mois, payable d'avance.

HARRY HAMMERSLEY, Maître d'armes et directeur.

Nec Plus Ultra
—de—
J. BALLESTER,
au coin des rues Bienville et Chartres, au premier. (LE MEILLEUR STOCK DE CIGARES) à choisir au plus bas prix. Prompte exécution des ordres.

Louisiana Savings Bank
—AND—
Safe Deposit Company.
Au No. 51 de la rue du Camp.
CAPITAL.........$500,000
B. C. PALMER, président.
JAS. JACKSON, vice-président.
—DIRECTEURS:—
ED. CONERY, FRED. WING,
J. H. KELLER, W. H. THOMAS,
DAVID WALLACE, JAS. JACKSON,
B. C. PALMER.

Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. L'institution reçoit des dépôts de cinquante cents et au delà et paie un intérêt de six pour cent.

10 juil— JOHN S. WALTON, Caissier.

Café à vendre.

A vendre, le café bien connu sous le nom de "Our House," situé à Alger, dans la rue Patterson, entre les rues Olivier et Verret, au-dessous du "Philharmonic Hall" et près du marché. Pour les détails, s'adresser sur les lieux.

Dessin linéaire.

UN professeur offre de donner des leçons de dessin linéaire soit dans une école soit dans les familles, à des conditions modérées. S'adresser par lettre à "professeur de dessin" au bureau de l'Abeille.

A louer pour le 1er Octobre—La jolie maison, haute avec verandah, No 222 rue des Remparts, près la Loge la Parfaite Union. S'adresser au bureau de l'Abeille.

Avis.

LE DOCTEUR GRIARD informe sa clientèle qu'à partir de ce jour ses consultations auront lieu de deux heures à quatre heures du soir, Encoignure Orléans et Dauphine.

Bureaux de la Compagnie d'assurance Mutuelle de la Louisiane.—Au No 13 de la rue de la Commune, Nouvelle-Orléans, 17 août 1874.—Les actionnaires de cette compagnie à une assemblée qui a eu lieu le 31 juillet, ayant résolu de liquider les affaires de la compagnie, et les soussignés ayant été nommés liquidateurs, ils donnent avis à tous les porteurs de polices de remettre leurs polices au bureau de la compagnie pour qu'elle soient annulées. Les personnes qui ont des réclamations contre la compagnie sont priées de les présenter et celles qui doivent à la compagnie sont priées de venir s'acquitter sans retard.

GEO. A. FOSDICK,
E. E. HOWARD,
E. E. BRYANT.

H. HALLER,
49 - - - - Rue du Camp - - - - 49
LE GRAND
Dépôt de Fourneaux de Cuisine
DU SUD.
Le Nouveau Fourneau de Cuisine
—DIT—
BUCK'S BRILLIANT,
(PERFECTIONNÉ.)

LE BUCK'S BRILLIANT
PERFECTIONNÉ
Surpasse tous les autres
SOUS LE TRIPLE RAPPORT
—DE LA—
Durée, de l'Économie, du Combustible
—ET—
De la Cuisine.

Les personnes qui tiennent maison savent bien que la dépense des chambres à feu d'avant d'abord, invariablement, ce qui, dans beaucoup de cas, rend le fourneau parfaitement inutile. On a obvié à cela par des NOUVELLES PLAQUES EN FER REFROIDI; ces plaques se trouvent dans le BUCK'S BRILLIANT qui dure CINQ FOIS PLUS que les fourneaux ordinaires dont les plaques sont en FONTE.

N'EN ACHETEZ PAS UN AUTRE!
N'EN EMPLOYEZ PAS UN AUTRE.
ET ACHETEZ LE
Chez
H. HALLER.
49.........RUE DU CAMP.........49
NOUVELLE-ORLÉANS.
Marchand de toutes espèces de
FOURNEAUX DE CUISINE,
RÉCHAUDS,
GRATTES UNIS ET ÉMAILLÉS,
FERBLANTERIE UNIE ESTAMPÉE,
FERBLANTERIE UNIE ET LAQUÉE,
GARNITURES DE FERBLANTIERS
COUTELLERIE DE TABLES,
LE MEILLEUR PLAQUÉ,
CHENETS,
PORTE-CHENETS.

ARTICLES DE MÉNAGE,
DE TOUTE ESPÈCE.
GRANDE FABRICATION
—DE—
ARTICLES UNIS ET EN LAQUE
—VENDUS—
AUX PRIX DE NEW-YORK.

FAITES DEMANDER LES LISTES DES
PRIX ET LES CATALOGUES.

AGENCE DE LA
Célèbre Machine
RINGEN
A LAVER.

LE MEILLEUR MARCHÉ LE STOCK LE MIEUX CHOISI QUI Y AIT AU SUD

Le Vétéran
DU
COMMERCE
DES
FAIENCES
se présente de nouveau à ses nombreux amis, et les assure
Qu'il est plus à même
que jamais de remplir promptement leurs ordres à leur satisfaction.

ISIDORE LÉVI
(Jadis des maisons Levi, Havre & Co., et Geo. G. Wolf & Levy) aujourd'hui de la maison
A. PEISER & CO.,
24 - rue des Magasins - 24
FAIENCE,
Porcelaine et Verrerie,
LE MEILLEUR PLAQUÉ QUI AIT JAMAIS ÉTÉ FABRIQUÉ.
COUTELLERIE DE TABLE,
ARTICLES DE MÉNAGE,
ARTICLES EN BOIS,
OSIER ET BRITANNIA.
LAMPES A HUILE DE CHARBON,
ARTICLES DE CHAMBRE MAGNIFIQUEMENT ORNÉS.

Une longue expérience nous a fait connaître les goûts et les besoins de la population, et nos marchandises étant
ACHETÉES AU COMPTANT,
DIRECTEMENT DES FABRICANTS
—Par le—
Vétéran du Commerce,
Nous sommes à même d'offrir de
MEILLEURS ARTICLES,
—A—
Meilleur Marché,
Qu'aucune autre maison du Sud.

Nous savons aussi que nous pouvons satisfaire l'acheteur le plus difficile qui les
EXAMINERA LUI-MÊME
Nous donnons à nos clients de la campagne l'assurance que les ordres qu'ils nous transmettront par la poste seront
AUSSI PROMPTEMENT EXÉCUTÉS,
que les
MARCHANDISES LEUR
SERONT VENDUES A
AUSSI BAS PRIX
et LEUR SERONT AUSSI PROMPTEMENT EXPÉDIÉES
que s'ils étaient ici en personne.

Ne travaillant pas pour le présent seulement et espérant avoir des
RELATIONS AGRÉABLES
avec nos clients pendant bien des années,
nous nous engageons à
SATISFAIRE TOUS CEUX QUI
S'ADRESSERONT A NOUS.

ISIDORE LÉVI,
CHEZ
A. PEISER & CO.,
Au 24 de la rue des Magasins.

L'HUILE
D'ASSURANCE.

L'HUILE D'ASSURANCE

Est une huile d'éclairage, parfaitement pure et dont l'usage n'offre absolument aucun danger; elle est distillée et raffinée expressément pour les lampes ordinaires dont se servent les familles.

Elle a les trois qualités essentielles: la sûreté, l'économie et le brillant.

Elle ne fait pas explosion et ne s'allume pas dans une lampe.

On peut l'employer, en toute sûreté dans une lampe à huile kérosène ou de charbon, sans changer de bec.

Sa lumière est claire, douce et brillante, égale à celle du meilleur gaz de charbon; elle fait moins de fumée et moins d'odeur que les huiles ordinaires.

Elle est fortement recommandée par les officiers des compagnies d'assurances, les chimistes et les bureaux de santé.

ELLE NE PRÉSENTE AUCUN DANGER, MÊME ENTRE DES MAINS INHABILES, SI UNE LAMPE PLEINE DE CETTE HUILE EST RENVERSÉE OU TOMBE, LA LUMIÈRE EN EST ÉTEINTE IMMÉDIATEMENT, CAR L'HUILE EST D'UNE GRANDE DENSITÉ ET NON INFLAMMABLE.

La distillation et le raffinage sont confiés à des personnes expérimentées, en vue de l'obtention d'un résultat strictement uniforme et une protection sûre pour le consommateur.

Le propriétaire de l'HUILE D'ASSURANCE signale à l'attention de toutes les parties intéressées les extraits suivants des nombreux certificats qui lui ont été adressés au sujet de l'excellence de son huile.

Laboratoire du Bureau de Santé.
Etat de la Louisiane,
No 139 de la rue du Canal.
Nouvelle-Orléans, 24 juin 1874.

Je certifie avoir analysé l'HUILE D'ASSURANCE que vend M. Wm. E. JERVEY, contenant, au No 25 de la rue Gravier, Nouvelle-Orléans.

Je me suis assuré que la température à laquelle cette huile donne une vapeur inflammable est de près de 29° Fahrenheit au-dessus de notre plus grande chaleur d'été et de 30 à 40° au-dessus du "jet" de la plupart des huiles et des fluides provenant du pétrole et qu'on emploie habituellement. Je me suis assuré en outre que l'huile brûle bien, dans une lampe, ordinaire à mèche plate et qu'il n'y a pas de vacillation dans la mèche circulaire du bec d'argand.

Son "jet" lui donne un grand avantage sous le rapport de la sûreté, et cet avantage, joint à ses autres propriétés, en fait une huile supérieure pour les maisons.

S. S. HERRICK, D. M.,
inspecteur du Premier District et chimiste du Bureau de Santé.

J'ai assisté à l'analyse de l'HUILE D'ASSURANCE par le Dr. HERRICK, et certifie que son rapport est exact.

Les huiles de cette qualité sont PARFAITEMENT SURES pour l'éclairage.

C. B. WHITE, D. M.,
président du Bureau de Santé.

Le Dr. I. L. CRAWCOUR, chimiste et médecin distingué, ancien professeur de chimie et professeur de médecine à l'Ecole de Médecine de la Nouvelle-Orléans, donne le témoignage suivant:

"J'ai analysé avec soin l'huile d'ASSURANCE qui se vend au No. 25 de la rue Gravier, Nouvelle-Orléans. Elle donne, dans une lampe ordinaire à huile kérosène, une lumière claire et blanche; elle est presque inodore, a une densité supérieure et un jet élevé. Elle est donc aussi sûre qu'une huile végétale ou animale quelconque. La flamme d'une chandelle ou d'une allumette s'y éteint. Elle n'est inflammable qu'à une température très élevée.

I. L. CRAWCOUR, D. M.

L'HUILE D'ASSURANCE se vend à un prix qui la met à la portée de toutes les classes de consommateurs. Le prix du détail a été fixé à

Cinquante Cents le Gallon.

On la livre, après un jour d'avis, dans tous les quartiers de la ville, sans frais aucun.

Elle ne se vend qu'à la Nouvelle-Orléans, aux Nos 25 et 27 de la rue Gravier.

Pour les planteurs et les marchands de la campagne, on la met en caisse, en estagnon et en baril.

La maison expédie pour n'importe quel point, moyennant cinq piastres, une caisse contenant dix gallons.

Adressez les ordres à

Wm. E. JERVEY,
CONCESSIONNAIRE,
Nos 25 et 27 de la rue Gravier,
Nouvelle-Orléans.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 26 AOUT.—CLASSE No 200.

[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous nos journaux, se font en public et journellement dans les salles de la Compagnie. [illegible]

M. PERALTA, ANDRE, [illegible] 26 août 1874.

Le prix [illegible] DIX DOLLARS par baril, pour de bonne graine de coton, livrée sur la Levée de cette ville; prix fixé le 19 Novembre dernier, sera continué à être payé par nous, et ce, jusqu'à nouvel avis contraire, pendant l'année commerciale finissant, commençant le 1er septembre 1874.

UNION OIL COMPANY,
BELLEVILLE OIL WORKS CO.,
LOUISIANA OIL COMPANY,
A. MAGINNIS' SONS.

Liquidation Positive.
P. MALLARD,
81 Rue Royale.

DESIRANT [illegible] pour cause de santé et devant terminer sa liquidation pour le 31 Décembre 1874, offre à sa nombreuse clientèle et au public en général son beau stock de meubles riches et ordinaires, ainsi que son riche assortiment de Glaces, Bronzes, Pendules, Porcelaines, Cristaux et Articles de Fantaisie, Candélabres, Rideaux, Étoffes pour meubles, Tapisseries et Papier peint, le tout au dessous des prix de fabrique ou d'importation.

Les fabricants de meubles et [illegible] trouveront un beau choix d'articles tels que Vernis anglais, américains et petits français bois et placage de toutes sortes, tels que Palissandre, Bois de Rose, Grenadille, Acajou, Noyer, Citronnier, etc. Quincaillerie pour meubles, pro[illegible] et outillage, doublé et massif à mesure.

MUSIQUE ET INSTRUMENTS
Messieurs F. Charpaux & Cie.,
9 ......RUE ROYALE......9

ONT l'honneur d'informer le public de la Nouvelle-Orléans qu'à l'ouverture de la saison d'automne, leur stock de musiques, de pianos et de tous autres instruments, considérablement augmenté d'objets importés et américains, et qu'ils seront à même de répondre aux prix les plus modérés, suivant les demandes, que les amateurs et les artistes voudront bien leur faire, pour quoique ce soit appartenant au commerce de la musique.

INSTITUTIONS.

Institut St. Charles.
PENSIONNAT DE DEMOISELLES.
Dirigé par Mme Macé-Lefranc.
104 et 106 [illegible] Bourbon ...104 et 106

La réouverture des classes de cette Institution aura lieu MARDI PROCHAIN [illegible] septembre. [illegible]

JEFFERSON ACADEMY
Au No. [illegible] de la rue Bourbon, Entre les rues Bienville et Conti.
Dirigée par—
G. H. LORD.

La session de 1874-75 de cette institution commencera le MARDI, 1er septembre. Les élèves devront rentrer en classes ce jour là. [illegible]

INSTITUT ST-LOUIS
Pour les Demoiselles,
Dirigé par Mme MATHIEU,
Successeur de
Mmes LAVILLEBEUVRE et DERON,
No [illegible], rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

La réouverture des classes aura lieu MARDI, 1er septembre. [illegible]

Institution Commerciale et Classique,
Pour les jeunes garçons âgés de plus de 6 ans.
M. L. [illegible], Principal.

LA dixième session commencera le LUNDI, 7 septembre, au No. 347 de la rue St-Charles, [illegible] Circle. Pour les conditions, s'adresser au principal, à l'institution, de 9 heures du matin à 1 heure de l'après-midi.

Hôtels, Restaurants, &c.

Pension Privée d'Orléans.
C'EST l'ancien HOTEL DES PLANTEURS, [illegible] 34 de la rue de Chartres [illegible] Les meilleurs soins de la maison [illegible] chambres presque gratuites pour les pensionnaires [illegible] GRATUIT.

HOTEL DE L'EUROPE,
à Biloxi.

M. [illegible] LO prévient ses amis et le public en général qu'il vient de préparer ses établissements et ses prix modérés, tout le confort et aux touristes de la Nouvelle-Orléans.

Restaurant Cosmopolitain,
13 et 15....RUE ROYALE....13
Entre les rues Canal et Douane.
LOUIS CHARPAIN, Propriétaire.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et de mieux préparé. [illegible] Mariages, etc.

Il y a des Salons particuliers au premier; des Chambres élégamment meublées, à louer à la nuit.

Demande.

ON demande [illegible] pour vendre le patron, qu'un [illegible] de COTWELL, le [illegible] qui ait jamais été inventé. [illegible] S'adresser au No. [illegible] rue Bourgogne, coin Canal. [illegible] "GROVER SEWING MACHINE".

ERNEST CABAUD,
Fabricant de Chaussures à Vis,
RUE DAUPHINE No. [illegible]
entre Bienville et Conti.
Succursale rue Royale, No 68, près Conti.
SYSTÈME BREVETÉ PERFECTIONNÉ.

C'EST donc par le moyen de ce système que Mr. Cabaud peut fabriquer les chaussures très élégantes et solides et les vendre à des prix très modérés.

PIERRE PAVIA
Fabricant de Chaussures à Vis.
PREMIÈRE FABRIQUE DU SUD.
Au No. 183 de la rue Royale entre les rues Pierre et Toulouse.

INVENTEUR breveté et fabricant de chaussures à vis métalliques. [illegible] a obtenu le premier prix à la Foire de l'Etat de la Louisiane, la médaille en or en 1872 et la médaille en argent en 1873.

J. B. CAMORS & CO.
MARCHANDS DE FARINE
Négociants Commissionnaires,
[illegible] RUE TCHOUPITOULAS [illegible]
NOUVELLE-ORLÉANS.

Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de St-Louis et de Chicago.

[illegible]

AU PUBLIC
LE TRAIN D'EXCURSION RÉGULIER DU DIMANCHE MATIN

[illegible]

J. D. FROST, directeur général.
J. H. CAREY, agent [illegible]